Liens entre fichiers ou vers des images

SN

Arborescence :

Que se soit sur un site, le réseau du lycée ou une clé USB, les fichiers sont rangés en <u>arborescence</u>. L'organisation en arborescence est du même principe que pour classer les descendants d'une famille.

Exemple 1: Dans la famille de Roger, Roger a eu 3 enfants (Nathalie, Bernard et Marie). Chacun d'entre eux ont eu 2 enfants (Anais et fred, boris et sacha, louane et sandra). Louane et Sacha ont eu un enfant (Lisa et Marie). On peut représenter cette famille grâce à un *arbre* généalogique.

Roger sera la racine de l'arbre. Il est également le parent de Nathalie.

Exemple 2 : Dans le réseau Q, il existe 3 répertoires (Consultation, Restitution et Echange). Dans chacun d'entre eux il y aura 1 répertoire SNT. Dans le répertoire <u>Q:/Consultation/SNT</u>, il y aura le répertoire Old.

Q sera la racine de l'arborescence. Il est également le dossier parent de Consultation.

Remarque, puisque 3 répertoires portent le même nom, il faudra indiquer le chemin pour parvenir au bon fichier.

On préférera une arborescence numérique sous les formes suivantes



Pour cibler un fichier, il suffira de noter tout le chemin d'accès ainsi que son nom (sans oublier son extension) Exemple : <u>D:/SNTyankee/212/yankee/tuto.pdf</u> (voir cours sur l'URL)



tuto.pdf

Liens hypertextes :

Une page web permet de créer des liens hypertextes. Sur cette page web, un mot clé apparaîtra en bleu (puis en violet lorsqu'on aura cliqué dessus). En cliquant dessus, on ouvrira le fichier ciblé par le lien.

Ce lien peut mener vers un site (a), vers un fichier au sein de l'arborescence actuelle (b) ou au sein de la page web ouverte (c)

Le programme HTML sera sous la forme

 Mot(s) clé(s)

<a> est la balise utilisée pour un lien

href=" " permet d'y inclure le chemin permettant de trouver le fichier cible

A l'intérieur de la balise se trouve le mot clé qui apparaîtra sur notre page web et sur lequel il faudra cliquer. target="_blank" est optionnel. Il permet de maintenir la page web initiale active lorsque on ouvre une autre page.

a- Lien vers un site.

Le chemin du lien correspondra à l'adresse du site.

Exercice a1 : ASCII

Repérer dans cette instruction l'adresse du site. Repérer dans cette instruction le mot clé. Repérer le fichier qui s'ouvrira. Indiquer le type de fichier qui s'ouvrira. Indiquer, s'il(s) existe(nt) le(s) répertoire(s) où est rangé le fichier.

Exercice a2 : Écrire l'instruction qui permet, en cliquant sur la phrase « arbre généalogique » d'aller sur le site <u>www.dans-les-branches.fr</u> ouvrir l'image aquarelle.odf

b- Lien vers un fichier au sein de l'arborescence actuelle.

Le chemin du lien correspondra au chemin à parcourir pour aller trouver le fichier.

Soit ce chemin remonte vers la racine. Dans ce cas il faut ajouter la série de caractère « ../ » pour chaque répertoire parent traversé ou atteint.

Soit ce chemin s'éloigne de la racine. Dans ce cas il faut nommer chaque répertoire traversé ou atteint

Exercice b1 : Dans le fichier debeir.fr/cours/donnees/donnees.html, on trouve l'instruction cours sur le binaire

Repérer dans cette instruction si le fichier cible se trouve plus proche de la racine ou plus éloigné. Repérer dans cette instruction le mot clé.

Repérer le fichier qui s'ouvrira.

Indiquer le type de fichier qui s'ouvrira.

Indiquer, s'il(s) existe(nt) le(s) répertoire(s) où est rangé le fichier.

Exercice b2 : Écrire l'instruction qui permet, en cliquant sur le mot « arbre généalogique » du fichier debeir.fr/cours/donnees/donnees.html d'ouvrir le fichier « tableur.xls » placé dans le répertoire « donnees »

Les pages WEB

Exercice b3 : Dans le fichier debeir.fr/cours/donnees/donnees.html, on trouve l'instruction exemple de tableau

Repérer dans cette instruction si le fichier cible se trouve plus proche de la racine ou plus éloigné.

Repérer dans cette instruction le mot clé.

Repérer le fichier qui s'ouvrira.

Indiquer le type de fichier qui s'ouvrira.

Indiquer, s'il(s) existe(nt) le(s) répertoire(s) où est rangé le fichier.

Exercice b4 : Écrire l'instruction qui permet, en cliquant sur le mot « Stade Rochelais » du fichier debeir.fr/cours/donnees/donnees.html d'ouvrir le fichier debeir.fr/cours/donnees/joueurs/Atonio.png

Exercice b5 : A partir de l'arborescence ci-contre

Écrire l'instruction qui permet, en cliquant sur le mot « Ntamak » du fichier brennus.html d'ouvrir le fichier Ntamak.pdf



Programme modifié (à compléter)

c- Lien au sein de la même page web.

Le chemin du lien correspondra à une ancre que l'on nommera pour l'occasion. Il faudra donc, en travail préparatoire, créer cette ancre ou utiliser une balise déjà identifiée comme ancre

Cette ancre	- Doit avoir un nom unique (n'importe lequel mais on essaie de lui donner un nom cohérent) - Doit être placée à la ligne du programme où l'on désire arriver - Sera créée en ajoutant une <u>id</u> (identification) à une balise présente à cette ligne				
Exemple c1: si l'on veut créer un lien vers la ligne où est écrit <h2>Introduction</h2> ,					
	On pourrait écrire <h2 id="intro">Introduction</h2>				
Exemple c2:	si l'on veut créer un lien vers la ligne où est écrit <h2 id="titre1">Introduction</h2> , on pourra utiliser directement l'identifiant "titre1" comme ancre.				
Exercice c1 :	A partir de l'instruction suivante haut de page				

Repérer l'ancre ciblée (l'identifiant de la ligne qui sera visée). Repérer le caractère ajouté devant le nom de l'ancre. Repérer dans cette instruction le mot clé.

Exercice c2 : Modifier le programme initial (à gauche) afin de nous permettre, à partir du mot clé **lien** dans un paragraphe, de sauter le reste de la page pour atteindre, plus bas, le **chapitre 3**. <u>Procédure</u>: Créer l'ancre, puis écrire le lien

Programme initial

Voici un texte dans lequel je désire un lien vers le chapitre 3	<cadre> Voici un texte dans lequel je désire un lien vers le chapitre 3</cadre>	<cadre> Voici un texte dans lequel je désire un vers le chapitre 3</cadre>
Chapitre 3	<h1>Chapitre 3</h1>	<h1 3<="" chapitre="" h1=""></h1>

Liens vers une image :

Le lien vers une image est une exception. La balise spécifique pour inclure une image est et est une balise orpheline (inutile de spécifier la zone de fin d'une l'image)

Le programme HTML sera sous la forme

	<img <="" src="c</th><th>hemin du lien" th=""/> <th>alt="logo"</th> <th>height="200"</th> <th>></th>	alt="logo"	height="200"	>	
 src=" alt=" height	" " =" "	est la balise utilis permet d'y inclui permet qu'une ir permet de gérer	sée pour insérer u re le chemin perm nscription apparai la taille de l'imag	ne image nettant de trouv sse sur l'écran s e	er le fichier image cible (idem liens) i la phot n'apparaît pas

Exercice 1 : Dans le fichier debeir.fr/cours/donnees/donnees.html, on trouve l'instruction

Repérer dans cette instruction l'endroit physique (site, réseau ou clé)où se situe l'image à afficher. Repérer le fichier qui s'ouvrira.

Indiquer le type de fichier qui s'ouvrira.

Indiquer, s'il(s) existe(nt) le(s) répertoire(s) où est rangé le fichier.

Indiquer ce qui sera inscrit sur la page web si la photo n'apparaît pas.

Exercice 2 : Dans le fichier P:/documents/SNTyankee/212/yankee/page1.html, on trouve l'instruction

Repérer dans cette instruction l'endroit physique (site, réseau ou clé)où se situe l'image à afficher. Repérer le fichier qui s'ouvrira.

Indiquer le type de fichier qui s'ouvrira.

Indiquer, s'il(s) existe(nt) le(s) répertoire(s) où est rangé le fichier.

Indiquer ce qui sera inscrit sur la page web si la photo n'apparaît pas.

Exercice 3 : Écrire l'instruction présente dans le fichier <u>P:/documents/SNTyankee/212/yankee/page1.html</u>, qui permet, d'afficher l'image aquarelle.jpg stockée dans le répertoire SNTyankee.

Remarque : On peut aussi aller chercher directement une image sur un site existant. Il suffit de noter le chemin où est stockée l'image (la cible du lien)

Exemple : <img src="https://media.istockphoto.com/id/1144823591/fr/photo/spaghetti-dans-un-plat-sur-un-fond-blanc.jpg?s=612x612&w=0&k=20&c=qFzd8iE185mpsX7hWqYaieOWlzJVCkzFdYsxmwUT3-Q="

L'inconvénient est que si le site est inaccessible, ou que le gestionnaire change le nom de la photo, vous n'y aurez plus accès. Cette méthode est donc à éviter.

La solution sera donc d'enregistrer l'image sous, de la stocker dans un de vos répertoires, de renommer l'image à votre convenance puis d'écrire l'instruction comme dans les exercices ci-dessus.